

La vie associative en Haute-Savoie

Eléments pour sa connaissance

Etude réalisée par Armand BOUCLIER, Délégué départemental à la vie associative
Octobre 2009

Des remerciements sont présentés aux membres du groupe de travail pour leur contribution à la réalisation de cette étude : Eric BOTHOREL (FOL) Pierre-Jean. DUBOSSON (AD MJC), Isabelle CHOUDIN (conseil général), Nicolas BROTELANDE (DDASS), Alain LEBAS (DDJS) ainsi qu'à Melle BEROUINSARD qui en a assuré une grande partie du travail administratif et M. Jacques ION, sociologue pour ses conseils avisés.

Méthodologie de l'enquête

Le Délégué départemental à la vie associative et la coordination interservices ont souhaité avoir un état des lieux de la vie associative en Haute-Savoie concernant :

- le nombre d'associations **fonctionnant réellement** dans le département,
- le nombre de leurs adhérents, de leurs bénévoles,
- les principaux problèmes rencontrés par les associations,
- leurs besoins de formation et d'appui.

La réflexion a été engagée en 2007 par le Délégué départemental à la vie associative avec l'aide d'un groupe de travail comprenant des correspondants associatifs et des représentants de réseaux associatifs

Les objectifs à terme de cette démarche sont de connaître un peu mieux la vie associative de Haute-Savoie

- une évaluation du bénévolat en Haute-Savoie.
- une évaluation du poids économique des associations
- pouvoir établir un certain nombre de données départementales permettant une comparaison avec des données nationales

Concernant la dimension quantitative, le Délégué départemental à la vie associative a lancé une enquête auprès des communes pour constituer la liste des associations fonctionnant actuellement sur leur territoire.

Après un travail de 10 mois, il a été possible de récupérer les données concernant presque toutes les communes. Lorsque les communes n'ont pu répondre, il a été fait appel aux sous-préfectures. 8220 associations ont pu être ainsi répertoriées.

Concernant une approche plus qualitative, le groupe de travail a élaboré un projet de questionnaire. Ce questionnaire a été diffusé à un panel de **1644 associations** soit une association sur cinq parmi les 8220 répertoriées à l'époque.

Le panel a été élaboré en relation avec Jacques ION, sociologue de l'université de St Etienne, directeur de recherches au CNRS que je remercie.

Le questionnaire a été accompagné d'une lettre explicative présentant la démarche mise en œuvre en Haute-Savoie pour motiver les associations à le remplir. Il est également accompagné d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

Sur les 1644 questionnaires envoyés, 1434 ont fait l'objet d'un envoi papier, 210 d'un envoi courriel.

Exactement 200 envois ont été retournés pour motif d'une adresse inconnue ainsi que 4 courriels qui ont été rejetés.

485 réponses sont parvenues au service au 24 avril 2009 et saisies sur un logiciel de traitement d'enquête soit un taux de **33,68% des questionnaires parvenus aux associations.**

Il a été traité par le DDVA directement au cours de l'année 2009 puis analysé au sein d'un groupe de travail.

* * * *

L'état des lieux de la vie associative au 30 avril 2009

I Le nombre total d'associations dont le fonctionnement était connu a été mesuré à hauteur de **8220** lors du recensement au 30 avril 2009.

Toutes les mairies n'ayant pas connaissance du fonctionnement de la vie associative, l'estimation peut être augmentée d'un quart, soit entre 10 000 et 12 000 associations.

Dynamique de la création /dissolution des associations (depuis la base JO) sur plusieurs années
Depuis 12 années il s'est créé en moyenne 628 associations par an, il s'en est dissous 110 soit un solde net de 517 associations supplémentaires chaque année.

Le rythme de création a augmenté à partir de l'an 2000 ; on est passé d'un ordre de grandeur moyen de 300 à 660, le solde net passant de 230 à 500

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	total	moyenne
nombre de créations d'associations	313	280	270	669	767	665	783	760	727	713	793	801	7 541	628,42
nombre de dissolutions d'associations	69	60	51	163	147	110	135	143	135	94	100	124	1 331	110,92
solde net	244	220	219	506	620	555	648	617	592	619	693	677	6 210	517,50
modification	188	191	166	174	500	433	500	189	201	201	194	145	3 082	256,83

II La répartition thématique de l'échantillon

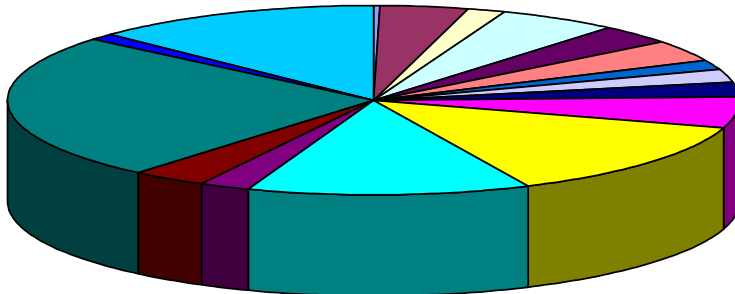
Trois thématiques représentent à elles seules plus de 50% de la vie associative départementale :
Le sport représente 25% des associations, les loisirs divers (non sportifs et non culturels) représentent 13,4%, les pratiques culturelles représentent 12,4%

	Effectifs	%
Non réponse	1	0,2%
action sociale logement	19	3,9%
activités religieuses	8	1,7%
amicales diverses	26	5,4%
Caritatif humanitaire aide au développement	16	3,3%
Chasse Pêche	17	3,5%
Défense des droits	9	1,9%
Défense des intérêts économique Développement local Emploi Gestion d'activité	10	2,1%
Education formation recherche	12	2,5%
Jeunesse et éducation populaire	26	5,4%
Loisirs divers	65	13,4%
Pratiques culturelles	60	12,4%
Protection environnement animaux patrimoine	11	2,3%
santé	16	3,3%
sport	122	25,2%
tourisme	5	1,0%
autres	62	12,8%
Total	485	100,0%

Données nationales 2007:

sport	24,1%	action sociale santé	11,3%
pratiques culturelles	18,6%	Economie développement local	3,7%
loisirs divers	17,8%	caritatif humanitaire	3,7%
Défense des droits et des causes	15,5%		

répartition par secteur



III L'âge moyen des associations de l'échantillon

Plus ancienne association créée en 1834 Amicale de secours mutuel de Mieussy
 Age moyen 29 ans (création en 1980) contre 26 ans pour la France en 2007.

L'âge moyen des associations par secteur d'activité

Les associations les plus anciennes se trouvent dans le domaine culturel (moyenne de 100 ans), les plus récentes dans la défense des intérêts économique le développement local l'emploi (moyenne de 11 ans)

	âge moyen 74	France 2007
action sociale logement	36	24
activités religieuse	39	NC
amicales diverses	19	NC
Caritatif humanitaire aide au développement	26	24
Chasse Pêche	43	49
Défense des droits	50	38
Défense des intérêts économiques Développement local Emploi Gestion d'activité	11	23
Education formation recherche	27	22
Jeunesse et éducation populaire	23	NC
Loisirs divers	22	24
Pratiques culturelles	102	21
Protection environnement animaux patrimoine	19	17
santé	22	24
sport	49	28
tourisme	21	NC
autres	21	NC

IV La proportion d'adhésion à une fédération ou à un réseau

	Effectifs	%
Non réponse	13	
oui	264	56,4%
non	191	40,8%
Total réponses / interrogés	468	

56% des associations adhèrent à une fédération ou un réseau. Ce chiffre correspond exactement aux données nationales.

De manière plus détaillée, l'adhésion à un réseau national observée selon le secteur d'activité révèle qu'elle est particulièrement forte pour les associations s'occupant de la défense des droits, les associations de chasse et de pêche, les associations sportives et les associations situées dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la recherche.

Elle est plus faible dans les secteurs des loisirs divers, dans le secteur religieux, et dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire ou de la santé, ce qui est assez surprenant pour ces deux derniers secteurs.

L'observation de la relation « adhésion à un réseau national - taille du budget annuel » révèle que plus le budget d'une association est élevé, plus l'adhésion à un réseau est importante.

47% des associations ayant un budget inférieur à 10000 € adhèrent à un réseau.

81 % des associations ayant un budget supérieur à 150000 € adhèrent à un réseau.

V Les adhérents

Le nombre d'adhérents à une association de l'échantillon est de 54 036. Transposé à l'échelle départementale il est évalué à **802 184 adhérents**, ce qui signifie que les hauts savoyards adhèrent à plus d'une association en moyenne.

Le département compte une majorité de petites associations :

52 % d'entre elles ont moins de 52 adhérents.

68,7 % des associations ont moins de 100 adhérents,

Seulement 14,70% ont plus de 213 adhérents.

Seulement 8% des associations de l'échantillon ont plus de 335 adhérents. La majorité de ces associations sont dans le secteur du sport (11), la jeunesse et l'éducation populaire (6) et les loisirs divers (4).

62% des adhérents sont dans des associations qui n'ont aucun personnel

Les activités sportives représentent près du tiers des adhérents des associations, suivent les loisirs divers (9,85%) et les activités de jeunesse et d'éducation populaire (9,65%).

Les associations religieuses 0,76%, de chasseurs et pêcheurs 1,31%, de défense des intérêts économiques 1,08% représentent les plus faibles parts d'adhérents.

	NB adhérents	%	NB Assoc employeur global	ETP employés	bénévoles engagés	bénévoles réguliers	bénévoles occasionnels	nombre bénévoles total	%	adhérents/ETP employés	adhérents/nb total de bénévoles
Action sociale logement	1 975	3,65%	5	305,08	45	59	199	303	3,1%	6,5	6,5
activités religieuses	410	0,8%	1	0,75	23	49	102	174	1,8%	546,7	2,4
amicales diverses	2 688	5 %	0	0	67	99	266	432	4,5%	#DIV/0!	6,2
caritatif humanitaire aide au développement	4 552	8,4%	3	7	729	389	384	1502	15,5%	650,3	3
chasse pêche	710	1,3%	1	0	51	25	96	172	1,8%	#DIV/0!	4,1
Défense des droits	1 018	1,88%	3	7,4	48	24	137	209	2,2%	137,6	4,9
Défense des intérêts économiques Développement local emploi	583	1%	2	51,12	25	44	168	237	2,45%	11,4	2,5
Education formation recherche	1 531	2,8%	5	49,8	7	38	79	124	1,3%	30,7	12,35
Jeunesse et éducation populaire	5 212	9,65%	10	28	107	91	215	413	4,3%	186,1	12,6
Loisirs divers	5 324	9,85%	10	17,19	143	291	303	737	7,6%	309,7	7,2
Pratiques culturelles	5 132	9,50%	19	55,68	186	534	651	1371	14,15%	92,1	3,7
Protection environnement, animaux, patrimoine	1 332	2,5%	4	23,5	42	40	161	243	2,5%	56,7	5,4
santé	1 201	2,2%	2	7,62	0	34	86	120	1,2%	157,6	10
sport	16 966	31,4%	39	38,85	576	759	1378	2713	28,00%	436,7	6,25
tourisme	832	1,5%	4	39,3	1	15	33	49	0,5%	21,2	17
autres	4 570	8,5%	12	116,61	210	301	379	890	9,2%	39,2	5,1
	54036		120	747,90	2260	2792	4637	9 689		72,25	

VI L'emploi associatif

24,54 % des associations sont employeurs sous un contrat

La part relative des CDD est de 27,49 %, celle des CDI est de 48,24 %.

Les associations utilisent le CDI pour la moitié des contrats : ce qui manifeste une volonté de pérenniser l'emploi ;

Le nombre d'associations employeurs dans le département peut être évalué à **1766 associations fin décembre 2008**.

Le nombre de personnes employées par une association quelque soit le statut est de 1 359 dans les réponses et peut être évalué au plan départemental à **20 249 emplois associatifs**

En moyenne les associations de l'échantillon ont 0,77 contrat à durée déterminée.

Les contrats en CDD sont inférieurs à un équivalent temps plein dans 91% des cas .

En moyenne, les associations ont 1,37 contrat à durée indéterminée.

Les contrats en CDI sont inférieurs à un équivalent temps plein dans 79,6 % des cas .

10% des associations employeurs ont de 1 à moins de 3 salariés en CDI et 10% des associations employeurs en CDI ont 3 salariés et plus.

Les autres contrats représentent 13 % du total des contrats. Dans 94% des cas, ils correspondent à moins de 1 équivalent temps plein.

Les autres statuts représentent 11 % des effectifs Dans 95,6 % des cas, ils correspondent à moins de 1 équivalent temps plein.

Plus de 40% du volume d'emploi est dans le secteur social : 7,44% dans le secteur culturel - 6,66 % dans le secteur de l'éducation/formation/recherche - 6,44 dans la défense des intérêts économiques et le développement local. Le sport ne correspond qu'à 5,20 % du volume de l'emploi.

VII Le bénévolat

Le nombre de bénévoles de l'échantillon est de 9674 ce qui correspond à 143 837 bénévoles pour le département, c'est 18% de la population de la Haute-Savoie qui fait œuvre de bénévolat.

23,33% du total des bénévoles sont répertoriés comme engagés (plus de 16 heures par mois en moyenne sur l'année soit un minimum de 192 h bénévolat / an).

28,82% du total des bénévoles sont répertoriés comme réguliers (entre 5 h et 16 h par mois sur l'année, soit entre 60 et 192 h /an).

47,86% du total des bénévoles sont répertoriés comme occasionnels (moins de 5 h par mois en moyenne sur l'année soit jusqu'à 60h/an).

Concernant les bénévoles engagés :

Plus de la moitié des associations déclarent ne pas avoir de bénévoles engagés.

La moyenne de bénévoles engagés déclarés par association est de 4,7.

Concernant les 2792 bénévoles réguliers :

Il y a en moyenne 5,83 bénévoles réguliers déclarés par association.

80 % des associations ont moins de 10 bénévoles réguliers.

Concernant les 4637 bénévoles occasionnels :

Il y a en moyenne 9,68 bénévoles occasionnels déclarés par association.

81,2 % des associations ont moins de 15 bénévoles occasionnels.

Evaluation globale du bénévolat en Haute-Savoie :

En nombre : 33 551 bénévoles engagés – 41 448 bénévoles réguliers – 68 838 bénévoles occasionnels

En volume horaire : 6 441 6999 heures pour les bénévoles engagés

5 222 479 heures pour les bénévoles réguliers

2 065 138 heures pour les bénévoles occasionnels

Total estimé volume horaire du bénévolat : 13 729 316 heures soit 8 300 équivalents temps plein.

Le croisement des nombres de bénévoles avec le volume d'équivalent temps plein employé montre les corrélations suivantes :

dans le secteur social : faible taux de bénévoles - fort taux d'employés

dans l'humanitaire et le caritatif : fort taux de bénévoles réguliers- faible taux d'employés

dans le sport : fort taux de bénévoles engagés et réguliers - faible taux d'employés.

	ETP employés		bénévoles engagés		bénévoles réguliers		bénévoles occasionnels	
Action sociale logement	305,08	40,8%	45	1,99%	59	2,11%	199	4,29%
activités religieuses	0,75	0,1%	23	1,02%	49	1,76%	102	2,20%
amicales diverses	0	0 %	67	2,96%	99	3,55%	266	5,74%
caritatif humanitaire aide au développement	7	0,9%	729	32,26%	389	13,93%	384	8,28%
chasse pêche	0	0,00%	51	2,26%	25	0,90%	96	2,07%
Défense des droits	7,4	1,00%	48	2,12%	24	0,86%	137	2,95%
Défense des intérêts économiques								
Développement local	51,12		25		44		168	
emploi		6,8%		1,11%		1,58%		3,62%
Education formation								
recherche	49,8	6,7%	7	0,31%	38	1,36%	79	1,70%
Jeunesse et éducation populaire	28	3,7%	107	4,73%	91	3,26%	215	4,64%
Loisirs divers	17,19	2,3%	143	6,33%	291	10,42%	303	6,53%
Pratiques culturelles	55,68	7,4%	186	8,23%	534	19,13%	651	14,04%
Protection environnement, animaux, patrimoine	23,5	3,16%	42	1,86%	40	1,43%	161	3,47%
santé	7,6	1 %	0	0,00%	34	1,22%	86	1,85%
sport	38,85	5,2%	576	25,49%	759	27,18%	1378	29,72%
tourisme	39,3	5,29%	1	0,04%	15	0,54%	33	0,71%
autres	116,61	15,6 %	210	9,29%	301	10,78%	379	8,17%
	747,9		2260		2792		4637	

Variation du bénévolat en fonction de la taille des associations

Le nombre moyen de bénévoles engagés augmente avec le nombre d'adhérents jusqu'à 299 adhérents. Au-delà, la professionnalisation intervient et les chiffres ne permettent plus une analyse correcte.

Le nombre moyen de bénévoles réguliers et occasionnels est très fluctuant selon la taille de l'association.

Répartition du type de bénévolat selon le budget de l'association

Plus le budget est faible moins il y a de bénévoles engagés mais certaines associations de service à domicile, d'insertion, de formation voire de jeunesse et d'éducation populaire ou de défense des droits ont peu de bénévoles engagés et des budgets élevés.

Les nombre de bénévoles engagés et réguliers augmentent avec la taille du budget.

VIII Le Renouvellement du conseil d'administration

49 % des associations déclarent aisé le renouvellement du conseil d'administration.

41 % le déclarent difficile.

Il est aisé dans les amicales diverses, le caritatif, humanitaire, la chasse, la pêche, la défense des droits, des intérêts économiques, les loisirs divers, les pratiques culturelles.

Il est difficile dans l'action sociale, l'éducation, la jeunesse et l'éducation populaire.

Plus le budget est faible, plus le renouvellement du conseil d'administration est aisé

IX Le budget des associations de l'échantillon

Chiffres bruts :

58,6 % des associations ont un budget inférieur à 10 000 €.

80 % ont un budget inférieur à 50 000 €.

Mais 8,7 % des associations ont un budget supérieur à 150 000 €.

Evaluation du poids économique départemental des associations (calculé sur des moyennes par tranches):
 $15\,942\,123 \times 14,84536 = \underline{\underline{236\,666\,555\,€}}$

Poids économique de l'échantillon	Budget moyen	Nombre d'associations	
moins de 10 000 €	5000	283	1 415 000
10001-50000	25000	98	2 450 000
50001-150000	100000	41	4 100 000
Plus de 150000 €	175000	42	7 350 000
		464	15 315 000
budget moyen	33 006,47		
Non réponse	33 006,47	19	627 123
			15 942 123
Extrapolation départementale	15 942 123	14,84536	236 666 555

La relation taille du budget selon le secteur d'activité

Les secteurs où au moins 75% des budgets sont inférieurs à 50 000 euros

Chasse, Pêche 93%, le sport 77%, la santé 87%, les amicales diverses 88%, Caritatif, humanitaire, aide au développement 80% , les activités religieuses, la jeunesse et l'éducation populaire 76%, les loisirs divers 86%, les pratiques culturelles 81%.

Les secteurs où au moins 20% des budgets sont supérieurs à 150 000 €

tourisme 60%, éducation, formation recherche 33%, action sociale logement 21%, défense des droits 22%.

La relation taille du budget - emploi ou non des salariés.

La majorité (70%) des associations qui n'ont aucun salarié a un budget inférieur à 10 000 €
 43% des associations qui ont un employé même à temps partiel ont un budget supérieur à 150 000 €

X L'accueil de handicapés

122 associations, soit 27% % de l'échantillon accueillent des handicapés.

L'essentiel concerne le handicap physique 19,6%.

6,2% des associations accueillent des handicapés mentaux et 1,3% des handicapés sensoriels.

L'accueil des handicapés concerne près de 58% des associations relevant de l'action sociale et du logement et 55% des associations de défense des droits.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire (42%), sportives (29%), culturelles (23%) ou de loisirs (23%) participent dans une moindre mesure à cet accueil.

Le secteur sport est le secteur qui accueille le plus des handicapés: 42% des handicapés mentaux et 20% des handicapés physiques.

Il est suivi à égalité par les pratiques culturelles et les loisirs divers (10,7 % des handicapés mentaux et 11,36 % des handicapés physiques).

XI Les principaux problèmes rencontrés par les associations

Plus de 22 % des associations déclarent n'avoir aucun problème.

Les trois premiers problèmes cités sont relatifs aux moyens d'action d'une association.

Le problème le plus cité concerne le renouvellement des bénévoles 20%.

Puis suit le manque de moyens financiers 12,66% (que l'on retrouve une nouvelle fois sous l'appellation « pérenniser les subventions ») et le renouvellement des adhérents 8,44%, suivi de la motivation des bénévoles 8,26%.

Au total 43,85 % des problèmes concernent le bénévolat, les administrateurs, les adhérents, c'est à dire la dimension humaine de l'association.

Chiffres bruts

principal problème	nombre de citations	
Aucun	120	22,02%
trouver ou renouveler les bénévoles	109	20,00%
Trouver de l'argent ou des subventions	69	12,66%
Renouvellement des adhérents	46	8,44%
motivation des bénévoles	45	8,26%
besoins de locaux, d'équipements	44	8,07%
Renouvellement des administrateurs	24	4,40%
Autre	20	3,67%
manque de temps des bénévoles	15	2,75%
trouver du personnel qualifié	14	2,57%
Formalités administratives excessives	9	1,65%
Accès à la presse communication externe	8	1,47%
communication interne gestion des ressources humaines	7	1,28%
fidéliser les jeunes	4	0,73%
Réglementation excessive	4	0,73%
pérenniser les subventions	2	0,37%
Rapports avec SACEM	2	0,37%
Relations avec la commune	2	0,37%
pérenniser les subventions	2	0,37%
besoin de soutien	1	0,18%
	545	

XII Les besoins de formation des associations

- en direction des bénévoles

74,19 % des bénévoles déclarent ne pas avoir besoin de formation.

Lorsqu'ils précisent leur besoin de formation, cela concerne dans 42% des besoins très spécifiques et souvent techniques liés à la réalisation des activités de l'association auxquels normalement les réseaux devraient répondre.

Le besoin de formation en droit associatif (11,72 %) montre que même les bénévoles non dirigeants éprouvent le souci de mieux comprendre et mieux participer au bon fonctionnement juridique de leur association.

Le besoin de formation en **comptabilité et gestion** est cité en troisième position. Il doit être mis en relation avec l'exigence de rigueur croissante depuis une dizaine d'années des pouvoirs publics.

La demande de formation dans le **domaine psychologique** concerne des demandes très diversifiées dont certaines renvoient aux fondements de la relation avec l'autre.

La recherche de financements semble être déjà une préoccupation du bénévole non dirigeant. 2,34%.

aucun	368	74,19%
Autre (formations techniques spécifiques)	55	42,97%
Droit associatif	15	11,72%
Gestion Comptabilité	11	8,59%
Approche psychologique	8	6,25%
AFPS	7	5,47%
informatique création site internet	6	4,69%
Responsabilité du bénévole	5	3,91%
Ressources humaines	4	3,13%
Recherches de financements	3	2,34%
Prise de parole communication	2	1,56%
les institutions de Haute-Savoie	2	
le secrétariat d'une association	2	
formation pédagogique pour intervention dans les écoles	1	
sonorisation éclairage	1	
brevet secourisme	1	
Accueil du public	1	
Organiser une exposition	1	
Gérer une manifestation	1	
la convention collective	1	
Convaincre une collectivité locale	1	
	128	25,81%

496

- Le besoin de formation des dirigeants

Près de 71% des dirigeants estiment ne pas avoir besoin de formation. Ceci peut paraître dans un premier temps très étonnant, mais doit être rapproché du fait que 68,2% des associations comptent moins de 100 adhérents, 56,4 % adhèrent à un réseau ou une fédération auprès desquels ils trouvent un appui ; 75 % des associations n'emploient aucun personnel; 67% d'entre elles n'ont que 2 bénévoles engagés au maximum, 80% ont moins de 10 bénévoles réguliers et 80% ont un budget inférieur à 50 000 €. **Ce sont donc de petites associations gérées au mieux par leurs dirigeants qui s'appuient sur leurs compétences et expériences propres.** Si besoin, ils iront chercher les renseignements qui leur font défaut mais n'estiment pas avoir un besoin précis de formation.

Par contre, dès que ce besoin s'exprime chez les dirigeants, il est ressenti de manière plus prégnante (236 besoins exprimés chez les dirigeants contre 128 pour les bénévoles).

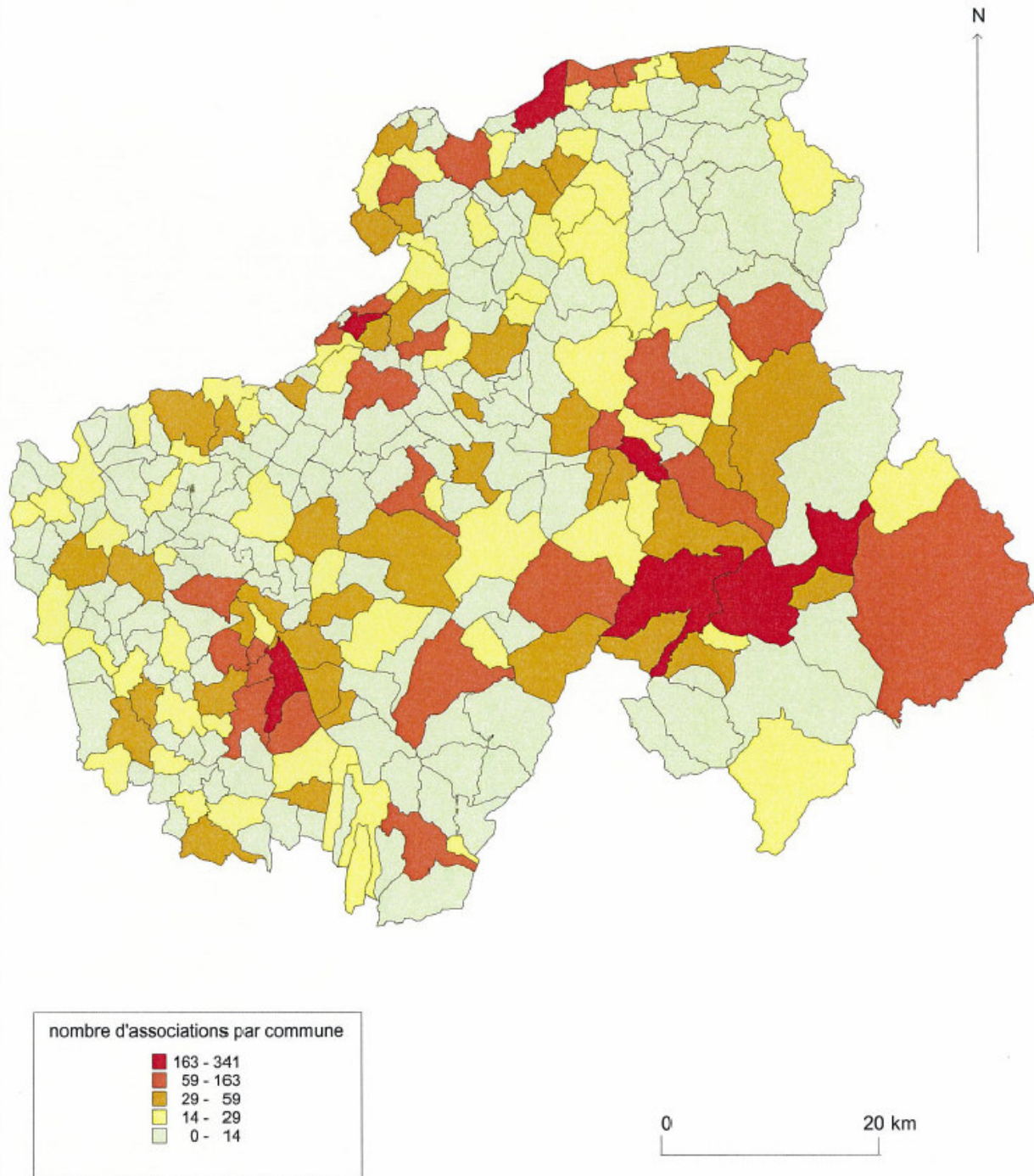
Il est aussi fortement rattaché à l'exercice de leurs responsabilités :

36,45% droit associatif et obligations légales des associations,
17% en gestion comptabilité,
et 9,32 % en management et gestion des ressources humaines,
6% concernent la prise de parole et la communication.

Globalement, si les dirigeants ont bien conscience de leurs besoins de formation, ils pointent toutefois comme problème principal des associations le renouvellement et la motivation des bénévoles mais ne le traduisent pas en besoin de formation. Ceci peut s'expliquer par la prégnance croissante des questions juridiques dans la vie associative. Les dirigeants concentrent leurs efforts sur leurs obligations. Ceci peut expliquer le fait que seulement 0,42 % des demandes de formation concerne l'écriture du projet associatif, alors que le besoin réel est bien plus grand.

Voir tableau page suivante

Répartition des associations en Haute Savoie en 2009



Nicolas Brotelande